

# CODE D'ÉTHIQUE

À l'attention des Brand Affiliates Nu Skin (EMEA)

*Chez Nu Skin, notre mission est d'« agir pour le bien du monde ». C'est ce qui nous anime et fait notre différence. Pour cela, Nu Skin, ses employés, Brand Affiliates et Brand Representatives doivent se démarquer et être le reflet des principes sur lesquels nos fondateurs se sont basés pour monter cette entreprise. Ces principes fondamentaux doivent tous les jours guider chacun de nos actes si nous voulons réussir et remplir notre mission. En tant que Brand Affiliates et Brand Representatives de Nu Skin, vous devez respecter le Code de déontologie suivant.*



NU SKIN®  
DISCOVER THE BEST YOU®

Il vous appartient d'exploiter votre Compte Brand Affiliate dans un souci d'éthique, de professionnalisme et de courtoisie. Cela signifie, entre autres, que:

- Vous devez respecter le Contrat et toutes les lois applicables ;
- Vous devez exploiter votre Compte Brand Affiliate en toute honnêteté ;
- Il est bon usage d'indiquer aux clients et Brand Affiliates que vous prospectez qui vous êtes, les raisons pour lesquelles vous les avez contactés et quels sont les Produits que vous vendez ;
- Vous ne devez faire aucune allégation à caractère mensonger ou trompeur sur de possibles gains dans le cadre du Plan de Rétribution des Ventes ou sur les avantages liés à l'utilisation des Produits de la Société ;
- Vous ne pouvez faire pression sur tout Brand Affiliate ou Brand Affiliate potentiel pour qu'il agisse d'une façon irresponsable au plan financier, incluant en cela, mais sans s'y limiter, le pousser à acheter plus de Produits ou de Matériels et services de soutien de l'activité commerciale qu'il ne peut raisonnablement utiliser ou vendre, ou l'inciter à garder un certain niveau de stocks ;
- Vous ne devez pas encourager un Brand Affiliate ou Brand Affiliate potentiel à contracter une dette afin de participer à l'activité, ni lui recommander de le faire ;
- Vous devez expliquer à vos clients et à votre Équipe comment retourner les Produits ou annuler une commande ;
- Vous ne pouvez pas déclarer à de potentiels Brand Affiliates qu'ils sont tenus d'acheter des Produits ou des packs de Produits pour devenir Brand Affiliates. Les Brand Affiliates potentiels doivent être informés qu'ils peuvent s'inscrire en qualité de clients ou qu'ils peuvent acheter des Produits séparément et non en packs de Produits. De plus, vous ne pouvez pas déclarer à un Représentant commercial potentiel qu'il est tenu d'acheter des packs de Produits pour devenir Représentant commercial.

La Société est membre de la Fédération européenne de la Vente Directe (SELDIA) et de la Fédération Mondiale des Associations de la Vente Directe (FMAVD). Au même titre que les principes déontologiques présentés dans la présente Section, il vous appartient de respecter le code d'éthique établi par les syndicats locaux et multinationaux de la SELDIA et de la FMAVD dans vos activités commerciales<sup>1</sup>. Ces codes d'éthique peuvent être consultés aux adresses [www.seldia.eu](http://www.seldia.eu), [www.wfdsa.org](http://www.wfdsa.org) et sur « Office ».

<sup>1</sup>Ci-après sont indiquées les organisations locales des syndicats de la Vente Directe auxquelles adhère chaque entité Nu Skin Local:

- Nu Skin Belgium N.V./S.A. – est membre de l'APVD, [www.apvd.be](http://www.apvd.be)
- Nu Skin Belgium N.V./S.A. – Luxembourg est membre de l'AVD, [www.avd.lu](http://www.avd.lu)
- Nu Skin Czech Republic s.r.o – est membre de l'AOP, [www.osobniprodej.cz](http://www.osobniprodej.cz)
- Nu Skin Eastern Europe Kft. – est membre de l'Association hongroise de la Vente Directe, [www.dsa.hu](http://www.dsa.hu)
- Nu Skin Enterprises Poland Sp.z.o.o - est membre de la PSSB, <http://pssb.pl/>
- Nu Skin Enterprises South Africa (Pty) Ltd – est membre de la DSA of South Africa, [www.dsasa.co.za](http://www.dsasa.co.za)
- Nu Skin France S.A.R.L. – est membre de la FVD, [www.fvd.fr](http://www.fvd.fr)
- Nu Skin Italy S.R.L. – est membre de l'AVD, [www.avedisco.it](http://www.avedisco.it)
- Nu Skin Netherlands B.V. – est membre de la VDV, [www.directeverkoop.nl](http://www.directeverkoop.nl)
- Nu Skin Norway A/S – est membre de la DF, [www.direktesalgforbundet.no](http://www.direktesalgforbundet.no)
- Nu Skin Scandinavia A/S – est membre de la DSF, [www.disafo.dk](http://www.disafo.dk)
- Nu Skin Scandinavia A/S – Irlande, est membre de la Irish Direct Selling Association, [www.dsai.ie](http://www.dsai.ie)
- Nu Skin Scandinavia A/S – Suède, est membre de la DF, <https://directsellingsweden.se>
- Nu Skin Scandinavia A/S – Royaume-Uni, est membre de la DSA Ltd, [www.dsa.uk.org](http://www.dsa.uk.org)
- Nu Skin Slovakia s.r.o – est membre de la Slovak DSA, [www.zpp.sk](http://www.zpp.sk)
- Nu Skin Enterprises RS LLC est membre de la FVD russe, [www.rdsa.ru/](http://www.rdsa.ru/)
- Nu Skin Enterprises Ukraine – est membre de la FVD ukrainienne, [www.udsa.org.ua](http://www.udsa.org.ua)



NU SKIN®  
DISCOVER THE BEST YOU™